

Le Puits d'Enfer : une renaturation essentielle et exemplaire pour la reconquête de la biodiversité littorale

Le 12 juillet 2018

Le projet de renaturation de la dune du Puits d'Enfer porté depuis 2001 par la commune du Château d'Olonne doit maintenant entrer dans sa phase de concrétisation. C'est le sens de la décision de mise à l'enquête publique que doit prendre le conseil municipal dans sa réunion du 16 juillet prochain.

France Nature Environnement, en parfait accord avec ses associations territoriales concernées¹, exprime sa satisfaction à la perspective de cet engagement de la commune du Château d'Olonne dans ce qui sera sans nul doute un exemple de portée nationale de reconquête d'un espace dunaire après des décennies de dégradation.

D'une situation actuelle dégradée...

La situation actuelle est celle d'une dune grise « perchée » en haut de la falaise littorale, dégradée par l'implantation d'un circuit automobile aujourd'hui abandonné, et traversée par l'actuelle route RD 32A qui la segmente en rompant la continuité originelle des milieux avec le front de mer.

... à un projet de renaturation exemplaire

Le projet confortera l'extraordinaire potentialité du site en termes de biodiversité, dans toute la variété des habitats naturels qui le composent. Sur les 70 ha concernés, 77 espèces protégées et/ou patrimoniales ont d'ores et déjà été recensées.

Le recul de quelques centaines de mètres de la route actuelle vers l'intérieur est ce qui permettra de restaurer l'espace dunaire initial, aujourd'hui très morcelé. Le maintien d'un sentier cyclable et le réaménagement du cheminement piétonnier permettront au public de se réappropriier l'espace et le paysage nouvellement valorisés et de jouir pleinement du balcon sur l'océan qu'ils lui offriront.

France Nature Environnement apporte son soutien à ce projet par la voix d'Elodie Martinie-Cousty pilote du Réseau Océan, Mers et littoraux : « *ce projet a été longuement mûri par la commune du Château d'Olonne et ses partenaires : le Conservatoire du Littoral, le Département, le Conseil régional et l'Agence de l'Eau, et l'objectif final en faveur de la reconquête de la biodiversité littorale sera tenu ! Voici un excellent exemple d'un bon partenariat entre les acteurs !* » Pour Yves le Quellec président de Vendée Nature Environnement : « *Cette vision ambitieuse d'une renaturation complète, si elle pouvait interroger dans les années 2000, est désormais retenue comme la voie à suivre pour la conservation des hauts de falaise du littoral atlantique. C'est ce qui donne au projet du Puits d'Enfer un indéniable caractère d'intérêt général.* »

- Contact : Yves le Quellec, 06 32 24 28 03

¹ Vendée Nature Environnement et France Nature Environnement Pays de la Loire, associations agréées pour la protection de l'environnement.